Docusign Envelope ID: CC568194-89C3-43B6-B3AD-1E89B9AB3BF7

ABC MULTISERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 724 avenue de Chambéry
Lieudit Carrefour de la Trousse 73230 SAINT ALBAN LEYSSE
848 564 944 RCS CHAMBERY

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
22 JANVIER 2025

Les soussignés :

- ✓ **Madame Ghislaine CREMON,** 433 E Avenue Principale – Résidence Villa Marthe 73230 BARBY,

- ✓ **Monsieur Michel BRIAND,** 433 E Avenue Principale – Résidence Villa Marthe 73230 BARBY,

Détenant ensemble 1 000 actions soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée ABC MULTISERVICES désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société ABC MULTISERVICES et conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce et de l'article 23 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- transfert du siège social et modification corrélative des statuts,

- extension de l'objet social et modification corrélative des statuts,

- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, décide de transférer le siège social à compter du 22 janvier 2025, du 32 rue Charles Montreuil – ZAC de la Leysse 73000 CHAMBERY au 724 avenue de Chambéry Lieudit Carrefour de la Trousse 73290 SAINT-ALBAN-LEYSSE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la manière suivante :

Docusign Envelope ID: CC568194-89C3-43B6-B3AD-1E89B9AB3BF7

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

« Le siège social est fixé : ***724 avenue de Chambéry – Lieudit Carrefour de la Trousse 73230 SAINT-ALBAN-LEYSSE »***

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés, décide d'étendre l'objet social aux activités de « reproduction et réparation de clés automobiles, tampons, chargement et vente de piles, dépôt colis, vente de coutellerie » et de supprimer les activités de « photocopie, dépôt pressing, conciergerie, la vente et la réparation des montres, des horloges, des pendules, ainsi que la vente de toutes pièces détachés relatifs à ces objets, la vente de billets de loterie, de jeux instantanés, de paris sportifs et de jeux de tirage, l'affutage de couteaux », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 2 – OBJET

« La Société a pour objet en France et à l'étranger les activités suivantes :

- L'exploitation d'un fonds de commerce de cordonnerie, clés minute, reproduction et réparation clés automobiles, plaques auto, vente d'articles d'imprimerie, d'articles gravés, changement et vente de piles, vente d'articles de serrurerie, dépôt-colis, tampons,

- La vente et la réparation de tous badges magnétiques, de télécommandes,

- La réalisation de tous travaux d'imprimerie, de reprographie,

- La vente et la réparation de ceintures, l'entretien des cuirs toutes peaux,

- La réparation de tous appareils de téléphonie mobile et ses produits annexes,

- La vente de coutellerie,

{…} »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Docusign Envelope ID: CC568194-89C3-43B6-B3AD-1E89B9AB3BF7

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Monsieur Michel BRIAND	**Madame Ghislaine CREMON**
DocuSigned by: BRIAND MICHEL 95C8FE2290E049C...	DocuSigned by: GHISLAINE CREMON 61640A0A56214DD...